



Incendie - Évacuation

● Présentation de la formation

A la fin de la formation à l'évacuation, le stagiaire est capable d'évacuer un établissement en appliquant les consignes générales de sécurité. La formation évacuation est une formation obligatoire pour toutes les sociétés.

On estime qu'il ne faut que 3 minutes pour qu'un feu se transforme en incendie et devienne incontrôlable.

L'évacuation du personnel ne s'improvise pas.

Il est primordial de former son personnel à l'évacuation pour définir les rôles de chacun, créer des automatismes, limiter la panique et ainsi, réduire le temps d'évacuation.

● Objectifs de la formation

- Connaissance du signal d'alarme, des cheminements et de la conduite à tenir pour mener à bien une évacuation.
- Désignation du personnel (suggéré par le chef d'établissement ou son délégué), connaissances de leurs missions, des techniques et des consignes d'évacuation (chargé d'évacuation, guides et serres files).

INFO' PRATIQUES



PRÉREQUIS ET PUBLIC CONCERNÉ

L'ensemble de votre personnel
Aucun prérequis n'est demandé



DURÉE

1 heures et 30 minutes



LIEU ET DATE

Dans vos locaux
Dans nos locaux
Dates sur demande



DÉLAIS D'ACCÈS

Prise en charge sous 24 h
Accès à la formation soumis à un délai de 15 jours



MODALITÉS

Disponible sous format présentiel



TARIF

Sur demande
Intra-entreprise : à partir de 400 € / Groupe

Devis sous 24 h



LES PLUS DE LA FORMATION

Intervention dans toute la France Métropolitaine.

Formation établie en fonction des spécificités de vos métiers.

Modulable en fonction de vos demandes.

Conforme aux exigences de l'INRS.

Partenaire de votre région, favoriser le local (RSE).

Un livret stagiaire pour chacun de vos collaborateurs.

● Ressources pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques.
- Echanges sur les bonnes pratiques.
- Support de cours formation évacuation incendie guide file et serre file..
- Etude de cas. Exercices pratiques.
- Support de cours. Livrets stagiaires. Evaluations.
- Tableau interactif, ordinateur, rétroprojecteur.
- Power point, médias d'interprétation.

● Modalités d'évaluation

- Cas concrets et entretien avec le formateur.
- Questionnaires de positionnement/ intermédiaire/ fin de formation.

● Validation de la formation

- Attestation de fin de formation
- Inscription de la formation sur le registre de sécurité de l'entreprise



RENOUVELLEMENT

La CARSAT préconise un Recyclage de formation Incendie - Évacuation **tous les 6 mois.**



THÉORIE

- Rôle du guide-file et du serre-file.
- Rôle du coordinateur d'évacuation.
- Quand décider une évacuation et pourquoi ?
- Consignes générales et particulières.
- L'évacuation des personnes en situation de handicap.
- Alarme et alerte.
- Analyse du plan d'intervention et d'évacuation de l'établissement.
- Identification des points névralgiques et stratégiques.
- Analyse comportementale du personnel et du public lors d'un événement majeur.

PRATIQUE

- Visite commentée de l'établissement.
- Reconnaissance des moyens de secours (Système de Sécurité Incendie), des organes de sécurité, des coupures fluides, des cheminements d'évacuation (Personnes en situation de handicap), les sorties de secours, le ou les points de rassemblements ou de mise en sécurité, les espaces d'attente sécurisé (E.A.S.).

● Accessibilité

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation.

● Références réglementaires

Selon l'article R. 4227-39 du Code du travail, la consigne de sécurité incendie doit prévoir des exercices, qui doivent avoir lieu au moins tous les six mois, au cours desquels le personnel apprend notamment à se servir des moyens de premier secours.

● COVID-19

Pour la sécurité de tous, nous suivons scrupuleusement le protocole mis en place par le ministère du travail, ainsi que le guide des pratiques sanitaires du secteur de la formation professionnelle dans le contexte de pandémie du COVID-19. Nous vous fournissons donc un process spécifique, et vous garantissons une sécurité optimale de vos stagiaires durant la formation.

NOUS CONTACTER



03.20.910.306



formation@acxconseil.fr



acxconseil.fr

Mis à jour le
1er février
2024

Organisme de formation certifié QUALIOPi et OPQF, référencé par la DREETS, l'INRS et la CARSAT.